3.3 Mission et Déplacements

Le 15 juin 2023

MISSION: IMPOSSIBLE





En mission professionnelle, nous ne sommes pas des touristes!

Nous partons en missions professionnelles pour relever les défis et apporter des solutions. Nous travaillons dur et les clients satisfaits enrichissent Thales et ses actionnaires. Nous sommes des experts dans notre domaine et nous nous adaptons à des environnements variés. Nous demandons des conditions de travail dignes, des indemnités justes et des moyens adaptés. La mise en place laborieuse du nouvel accord déplacement et la nouvelle politique voyage de la direction est un affront aux salarié-e-s.



Vos indemnités de missions ont baissé? Vous vous sentez trahi par Thales? Venez défendre vos droits avec la CGT.

Déjà de nombreux salarié-e-s ont commencé à le faire, contactez-nous et ne restez pas seule face à une direction qui vous ferait pression pour partir en mission dans des conditions dégradées. De plus, l'application du nouvel accord est un enfer administratif irrespectueux des salariés.



En mission, pas en soumission!

Vous devez partir en déplacement et vous subissez des pressions de votre hiérarchie pour accepter des conditions dégradées ? Ne vous laissez pas faire ! La CGT est là pour vous défendre. Signalez-nous toute situation anormale et mobilisez-vous avec nous et vos nombreux collègues !



Bientôt réduit au service minimum avec nos clients

La colère a atteint un point de non-retour, lorsque la direction a baisser unilatéralement les forfaits. Si on peut entendre que c'était une obligation de l'URSSAF. Nous n'acceptons pas que le respect de la loi soit une excuse pour perdre de l'argent en mission. Le compte n'y est plus.

Partir en mission loin de nos proches, représente un coût financier et des difficultés d'organisation entre nos vies pro et privées.

En refusant, d'indemniser convenablement les salarié-e-s en mission, la direction crée une source de discrimination et d'inégalités entre les salarié-e-s.

Pour ses missionnaires, la direction Thales campe sur une position inacceptable!

Pour vous aider, la CGT vous propose un formulaire anonyme et rapide pour recevoir vos plaintes et s'organiser pour gagner de nouveaux droits.

https://cloud.cgtthales.fr/apps/forms/s/Bm6Yf QXNsFidDBJS8GHEPmoG







Faire valoir ses droits, un enfer administratif.

Vous êtes encore trop nombreux à ne pas faire valoir vos droits. Certains, parce que vous ne les connaissez même pas, d'autres parce qu'ils sont trop complexes et longs à demander. Nous estimons que pour chaque mission, un-e salarié-e Thales doit passer entre 1 et 2 jours de son temps à demander et suivre ses demandes. Pour faire valoir ses droits ce sont des multitudes de documents à remplir. Certains en viennent à développer leur propre tableurs Excel pour compter et vérifier. Alors que cela pourrait être automatique dans une entreprise en pleine transformation de digitale comme Thales.





Nos revendications

Problèmes	Revendications CGT	Justifications
Toutes les informations sont éparpillées dans l'Intranet avec de nombreux liens morts		Une meilleure efficacité dans la préparation des missions. Moins de stress pour les salariés. L'assurance que tous sont bien informés de leurs droits.
Pour faire valoir ces droits de récupérations ou salariaux, il faut avoir cumuler un certain montant sur plusieurs missions sur une période donnée. Obligeant chaque salarié à tenir et vérifier ses propres comptes sur plusieurs mois.	Ces droits sont issus de l'accord et non sujet à interprétation. Nous demandons à les rendre automatique via une liaison Concur et ForYou.	La difficulté de tenir à jour ses compte de missions et les multiples documents à remplir. Prend énormément de temps et est source d'erreurs de la part des salariés. Ce qui rend impossible l'application de l'accord.
La baisse des forfaits de dédommagement. Si la raison d'être des forfaits étaient uniquement une compensation de frais. Ils servaient effectivement à compenser l'absence de prime de déplacement ou autre avantage financier.	Nous revendiquons que la baisse des forfaits soit compensés financièrement par du salaire et des primes à la hauteur.	Les forfaits étaient très pratiques pour éviter à la direction de mettre en place une politique de déplacement à la hauteur. La suppression des forfaits oblige la direction à revoir sa copie.
Conciliation vie privée vie professionnelle.	Le préfinancement à 100% de CESU par la direction à la hauteur de 12MG par jour de mission.	Les CESU ont des avantages fiscaux pour l'employeur et permettent aux salarié-e-s de payer des services à la personne dans les règles.
La note de politique voyage publiée aux assistant-e-s fin avril est contraire à l'accord.	Une nouvelle note publiée avec la suppression de tous les points contraire à l'accord, mesquins et pingres.	La direction essaye de gagner des bouts de chandelles. Alors qu'il s'agit de conditions de travail des salariés.



Flore Lignier
François Bonaini da Cignano
CgtThalesLasEl

Tel: 06 59 65 56 67
Tel: 06 70 30 33 67
An

CGT Thales LAS Elancourt

Benjamin Drouin Anthony LECOINTE

uin Tél : 06 62 57 80 88 DINTE Tél : 07 64 37 02 26



